

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 16 février 2022

AIDE D'URGENCE DES ÉLEVAGES PORCINS : LES PREMIERS VERSEMENTS ARRIVENT SUR LES COMPTES

À la suite des annonces du 31 janvier 2022 par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, du plan d'urgence en faveur de la filière porcine, le préfet du Finistère, Philippe Mahé, a réuni le 2 février une cellule de crise avec l'ensemble des acteurs locaux concernés.

Le plan d'urgence prévoit des mesures financières conjoncturelles et exceptionnelles pour aider la trésorerie des éleveurs de porcs qui viennent s'ajouter à des mesures plus structurelles prévues par la loi Egalim2 ainsi qu'à des prises en charge de cotisations sociales.

Au 16 février, les exploitants de 465 élevages ont déposé une demande d'aide d'urgence. La procédure simplifiée mise en place par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et les banques a permis la mise en paiement de 108 dossiers et les aides des 28 premiers dossiers sont arrivées sur les comptes.

Le versement de l'aide se poursuivra régulièrement afin que les éleveurs dont la trésorerie est la plus affectée bénéficient rapidement d'un soutien de l'Etat.